

Délibération n° 2019-02

Point de l'ordre du jour : 1

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 22 février 2019

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Vote unique :

Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 22 février 2019 du conseil scientifique de l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Nombres de votants : 18

Pour : 18

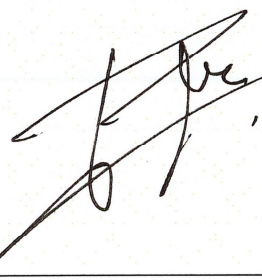
Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Cachan, le 21/06/2019

Pour extrait conforme,
Le Président du conseil scientifique
de l'École normale supérieure Paris-Saclay

Patrice AKNIN



Pièce jointe : Procès-verbal de la séance du 22/02/2019

Classée au registre des délibérations sous la référence :

CS - 21.06.2019 - D.2019-02

Publiée sur le site intranet de l'ENS Paris-Saclay le :